

**PROCES VERBAL DE REUNION DU****CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE du 26 février 2015**

Le vingt six février deux mille quinze à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVERNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. TERLIZZI Alfred Mathieu, LAGARRIGUE Daniel, KERNINON Philippe, FAURE Olivier, CAMPDORAS-RAGON Karl, LAMBERT Jean-Luc, MARTIN Anaël,

Mmes CEPEDE-LASCOSTE Isabelle, BRANCHE Édith, LAVAL Edwige, MARTIGNAC Séverine, LIVI Isabelle, GIETHLEN Anne, OSMONT Alexa,

ABSENT :

REPRESENTE (S): CANCES Jean-Michel (par KERNINON Philippe)

SECRETAIRE DE SEANCE : MARTIGNAC Séverine

DATE DE CONVOCATION : 20 février 2015

Le compte rendu de la séance du 29 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Information du Conseil Régional Midi-Pyrénées sur les Journées Nature 2015: elles seront organisées du 29 au 31 mai 2015.
- Les rencontres du "Crédit Agricole" auront lieu le 6 mars 2015. Le sujet abordé sera "15 ans d'histoire et de partenariat avec les associations".
- Présentation des nouveaux horaires d'ouverture des Trésoreries du Lot. La trésorerie de Gramat sera désormais ouverte :
 - * le lundi de 9h à 12h et de 13h à 15h
 - * le mardi de 9h à 12h
 - * le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h
 - * le jeudi de 9h à 12h

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

D. Lagarrigue :

Travaux des agents : ils ont effectué de nombreux travaux malgré une équipe restreinte pendant 15 jours.

Le raccordement des bâtiments scolaires aux réseaux eaux usées et pluvial est terminé. Les agents ont commencé le nettoyage de tous les regards du réseau pluvial.

Ils sont intervenus sur un gros problème d'égoûts bouchés sur le secteur du Cayrou. Les racines des saules plantés sur l'espace vert du lotissement ont atteint les canalisations et endommagé le réseau. Ces arbres seront enlevés rapidement.

Ils ont commencé l'élagage annuel sur la place des écoles et au Parc du Samayou.

Ils sécurisent les haies de petits buis sur la place de la Bascule.

Une réunion pour les travaux d'aménagement 3ème tranche a réuni les intervenants sur les réseaux (Fédération d'Electricité, Cabinet Dejante, entreprise Gabrielle, Orange) et l'entreprise Eiffage. La société Gabrielle termine la mise en place des candélabres d'éclairage public. Les poteaux seront enlevés la semaine prochaine. La société Eiffage réalisera les enrobés sur LES trottoirs après le 20 mars. Ils installeront les pare vues sur l'emplacement des conteneurs et les bancs rapidement.

Le carnaval du RPI l'étoile aura lieu à Alvernac le vendredi 6 mars. Deux agents seront mis à disposition pour aider à l'encadrement.

K. Campdoras-Ragon :

La réunion avec les commerçants et artisans de la commune a eu lieu le 3 février. Plusieurs suggestions ont été émises :

- matérialiser l'arrêt minute devant la presse et la boulangerie
- mettre en place la signalisation de la maison de santé et des gîtes.
- assujettissement des camping caristes à la taxe de séjour
- installation d'un distributeur de billets (celui du Casino est difficilement accessible)
- création d'un marché hebdomadaire

Tous ont noté un bon retour des résidents de Belambra qui fréquentent tous les commerces de la commune.

Les élus ont précisé que la page Facebook de la commune est ouverte à tous. Les affiches pour les animations ou informations diverses doivent être déposées en Mairie pour insertion.

Un dépliant comportant tous les numéros de téléphone utiles, informations sur les commerces et entreprises artisanales, gîtes et autres sera distribué dans tous les commerces pour mise à disposition des usagers.

La création d'un parcours de santé a été évoquée. Son coût peut être estimé de 7 000 à 12 000 €. Ce projet peut être envisagé dans le cadre des actions de l'Agenda 21.

S. Martignac :

Le local Jeunes a ouvert ses portes samedi. Une inauguration est envisagée dans le cadre du festival Agenda 21 des 10 et 11 avril. La création de ce local fait partie des actions de l'Agenda 21.

La commission Lien Social commence à préparer la journée intergénérationnelle 2015.

A. Giethlen :

Elle présente le cahier des charges préparé pour la création du nouveau site Internet. Deux devis ont été demandés. Elle recevra une des sociétés contactées dans la semaine prochaine.

J.L Lambert :

Les membres de la commission intercommunale « salle multiactivités » ont visité plusieurs salles. Ils ont pu ainsi commencer à bien déterminer les principales caractéristiques de la salle à construire et des activités qui pourraient y être organisées (repas, spectacles, activités sportives pour les adultes et les enfants des écoles...).

Le 11 mars à 14h, la commission rencontre à la mairie d'Alvignac une société spécialisée dans la construction de ces bâtiments. Une autre société sera contactée ultérieurement.

Il faut maintenant rapidement rechercher les terrains susceptibles d'accueillir cette salle.

A. Martin :

Il demande si la mairie accepterait d'accueillir au secrétariat une lycéenne pour un stage. Le secrétariat de mairie a déjà accueilli des stagiaires (collégiens, lycéens et étudiants). Il lui demandera de déposer sa demande.

Ph. Kerninon :

Les effectifs du RPI l'Etoile sont en hausse. 129 enfants fréquentent les différents pôles aujourd'hui. 132 sont prévus à la rentrée prochaine. Il a adressé une lettre à l'Inspecteur d'Académie en demandant la réouverture du poste de CP supprimé en septembre 2014 et le maintien des trois pôles d'enseignement.

I. Cépède-Lascoste :

La directrice de l'Association Notre Village a présenté le projet de Maison d'Accueil Familial à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à Paris. Le dossier a été examiné et il est demandé à la commune de s'adresser à la MSA du Lot pour présenter un dossier complet et demander une participation au financement.

POINT SUR LES DOSSIERS

Le Maire informe les élus de l'avancement des travaux sur différents projets :

SOURCE THERMALE

Le dossier de demande d'agrément a été déposé auprès des différents services de l'Agence Régionale de la Santé et la Préfecture. Un hydrogéologue va rapidement être nommé.

Le dossier de consultation des entreprises pour la restauration du Pavillon des Eaux a été publié le 20 février dans la Dépêche et sur Internet. La date limite de dépôt des offres est fixée au 12 mars à 12h.

Y. Mazet prépare actuellement la consultation des entreprises pour la rénovation du restaurant. La demande de permis de construire a été déposée. Le bail emphytéotique administratif est en préparation.

Le système d'assainissement autonome sera vérifié. Une micro-station devrait être installée en tête de réseau. Ces travaux pourraient éventuellement bénéficier d'aides par l'intermédiaire de la communauté

de communes.

Les animations prévues par les différentes associations sur le site pourront être organisées. Le SIVU devra être prévenu suffisamment à l'avance pour que tout puisse se dérouler en toute sécurité.

A. Terlizzi présente le nouveau projet de forage transmis par M. Auvray. L'emplacement de ce forage est en amont du premier projet et n'atteint pas la nappe d'eau minérale naturelle. Ce forage est destiné à alimenter un lac d'irrigation situé plus bas et en partie sur les terrains du Centre Communal d'Action Sociale. M. Hillairet du bureau d'études ANTEA ne voit pas d'inconvénient majeur sur ce projet.

Plusieurs observations sont faites par les élus sur les risques liés à l'utilisation des pesticides sur une si grande surface de plantation ou sur l'importante quantité d'eau nécessaire à l'irrigation. Une rencontre sera organisée avec M. Auvray afin qu'il puisse répondre à toutes les interrogations.

APPROCHE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET DU BUDGET PRIMITIF 2015

Mme Levade, secrétaire de mairie, présente les résultats estimés du compte administratif 2014. La section d'investissement montre un gros volume de dépenses (+ de 700 000 €) correspondant aux travaux d'aménagement de la route de Gramat, la majeure partie des travaux d'aménagement 3ème tranche, la réfection du court de tennis et la rénovation des bâtiments scolaires.

Le budget 2015 sera moins conséquent en gros travaux, mais les projets ne manquent pas. Il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE TRANSFERT DES CHARGES

A. Terlizzi informe les élus de la nécessité de désigner un représentant de la commune pour siéger à la commission d'évaluation de transfert des charges créée par la communauté de communes. Sa mission est d'évaluer, lors de chaque transfert de compétence, et commune par commune, le montant des charges transférées.

Isabelle Cépède-Lascoste se déclare candidate pour siéger à cette commission.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, désignent Mme Isabelle Cépède-Lascoste pour siéger à la commission d'évaluation de transfert des charges.

PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE)

A. Terlizzi présente aux élus le document réalisé par le bureau d'études Quercy Ingénierie de Cahors. Le périmètre d'étude a été délimité et ce document présente rue par rue les différents aménagements possibles pour assurer l'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour toutes les personnes atteintes d'un handicap. La commune doit s'appuyer sur ces préconisations dans tous les projets d'aménagement futurs.

AGENDA 21

Ph. Kerninon et I. Livi font le point sur la mise en place de l'Agenda 21. 9 réunions publiques ont été organisées. Un bon groupe de participants réguliers s'est créé accompagné des jeunes étudiants du

BTSA de Lacapelle-Marival pour l'organisation du Festival Agenda 21 les 10 et 11 avril. Le thème de ce festival sera « le Jeu ». Une réunion aura lieu le 10 mars pour finaliser l'organisation de chaque activité.

Ils reprennent les fiches actions une à une en précisant l'état d'avancement de sa réalisation. Beaucoup de travail a déjà été fait sur les principaux thèmes ; certaines actions sont terminées (réfection du court de tennis, diagnostic accessibilité à l'école ...), d'autres sont déjà bien engagées.

ACHAT DE TERRAIN

Le Maire informe les élus qu'il a reçu une proposition d'achat de la parcelle cadastrée section AD n° 12 appartenant à Mme Marie Céline (Ginette) Maynard née Bergougnoux. Cette parcelle d'une superficie de 1 135 m² se situe à Côte Rousse à l'angle de la route de Rocamadour et de la vieille côte. Elle fait suite à deux parcelles appartenant à la commune et permettrait d'envisager l'aménagement global de cette entrée de bourg. Le prix demandé est de 600 €, soit 0.53 € le m². Il demande aux élus de se prononcer sur cette proposition.

Les élus, après en avoir délibéré, décident :

- d'acheter la parcelle cadastrée section AD n° 12 appartenant à Mme Marie Céline (Ginette) Maynard née Bergougnoux, d'une superficie de 1 135 m² pour un montant de 600 €, soit 0.53 € le m²,
- d'autoriser le maire à signer l'acte notarié ainsi que tout autre document relatif à la conclusion de cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

A. Terlizzi présente aux élus la simulation de baisse de Dotation Globale de Fonctionnement telle qu'elle a été prévue par la loi dans le cadre de baisse générale des dépenses publiques. Elle représente une perte de ressources importante pour la commune et l'obligera à maîtriser le plus possible ses dépenses de fonctionnement.

Il présente le devis de la 3ème entreprise pour l'élagage des platanes de Salgues qui s'élève à 10 980 €. Cette entreprise propose un élagage à 14m de hauteur qui permet aux arbres de se régénérer sans problème. O. Faure projette les photos de l'allée de Salgues et commente les différents scénarios. Il est convenu d'attendre que le document d'arpentage fixant définitivement la propriété de ces arbres soit réalisé. Les 3 entreprises seront alors recontactées.

Le chef d'équipe de l'association APIE est venu estimer les travaux à réaliser pour la reconstruction du mur au fond du Samayou. Le devis s'élève à près de 10 000 €. Cette somme paraît importante, mais correspond aux travaux à réaliser. Elle représente cependant bien plus de 4 jours de chantier. Une estimation financière et en quantité de jours de travail sera demandée à l'équipe technique de la communauté de communes pour ce chantier.

D'autres travaux sont évoqués et seront présentés très vite à l'association.

I Livi fait part des problèmes récurrents rencontrés par M. et Mme Tournié du Couderc avec le réseau d'égouts. D. Lagarrigue répond que des travaux sont prévus dans ce secteur sur le réseau d'eau potable. Le problème sur le réseau d'égouts sera réglé en même temps.

A. Osmont demande si l'abribus sera réinstallé sur la place des écoles. Il sera remis en place dès la fin du mois de mars à la fin des travaux.

J.L Lambert signale une poche d'air sur un compteur au lotissement de la Clef des Champs. La SAUR interviendra pour régler le problème.

De nouvelles carpes mortes ont été trouvées au Lac de la Source. L'AAPPMA a été prévenue. Il a surpris deux jeunes casseurs sur le site et les a fermement incités à ne pas renouveler leurs intrusions sur le site.

A. Giethlen demande si l'école Notre Dame peut participer au Carnaval. La directrice de l'école maternelle sera informée de cette demande.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 mars 2015.

Fin de séance à 23h 45.

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

DANIEL
LAGARRIGUE

ISABELLE CÉPÈDE-
LASCOSTE

PHILIPPE
KERNINON

OLIVIER
FAURE

KARL
CAMPDORAS-RAGON

JEAN-LUC
LAMBERT

SÉVERINE
MARTIGNAC

ISABELLE
LIVI

ANNE
GIETHLEN

EDWIGE
LAVAL

ÉDITH
BRANCHE

JEAN-MICHEL
CANCÈS

ANAËL
MARTIN

ALEXA
OSMONT